

Edito

Généralisation de la couverture santé, application des contrats responsables, compte de pénibilité, réforme des retraites, adaptation réglementaire et financière des dispositifs d'épargne salariale, réforme tant attendue des « retraites chapeaux », baisse tendancielle des rendements financiers en retraite et en épargne salariale....

Les entreprises auront cette année de nombreux sujets à porter à la table des négociations. Ces sujets sont vastes et complexes. Ils requièrent une analyse stratégique préalable permettant de mettre en œuvre les solutions les plus adaptées, dans le respect des contraintes réglementaires et budgétaires mais aussi de la culture des entreprises.

Pour les accompagner dans leur réflexion et le déploiement des opérations requises, ADDING développe des savoir-faire et outils uniques. Le fil rouge de nos interventions est la pédagogie que nous délivrons à différents niveaux.

Notre programme de formation – dont les universités sont les événements les plus visibles – a vocation à donner de la matière et enrichir l'analyse de l'ensemble des parties prenantes. Nos enquêtes permettent d'approfondir cette connaissance en mesurant les pratiques de marché et leurs évolutions. Les outils digitaux, enfin, sont un vecteur unique de vulgarisation et de promotion de la protection sociale des entreprises auprès des salariés.

Le programme de nos manifestations, de nos publications et de nos formations auquel nous aurons le plaisir de vous associer tout au long de l'année 2015 est riche et contribuera, nous l'espérons à alimenter votre réflexion.

Les témoignages de nos clients sont le reflet de notre mobilisation permanente et de notre expertise pour traiter l'ensemble des problématiques de protection sociale et de rémunération et de communication C&B.

Si cela n'est pas déjà fait, nous vous invitons d'ores et déjà à prendre date pour notre 14ème université ADDING les 25, 26 et 27 mars. C'est avec plaisir que nous vous accueillerons.

Jean-Philippe ALLORY
Directeur Général – Associé

Actu

LE CONTRAT RESPONSABLE - Qu'est-ce qui change ? ADDING répond pour vous à vos questions

Quelle définition ? Quelle mise en œuvre ?
 Quel cahier des charge pour le contrat responsable ?
 Quel impact pour le non-respect du contrat responsable ?
 Quelles garanties ? Quels impacts sur les remboursements, les tarifs, les régimes sur-complémentaires ?
 Quelles modalités et quel calendrier de prise d'effet ?

[Lire la publication / Toutes les actualités](#)

Le témoignage du mois : TOTAL



Groupe international intégré de production et de distribution de pétrole, de gaz, d'énergies nouvelles (cellules photovoltaïques) et de produits chimiques. TOTAL emploie 110 000 collaborateurs dans le monde, dont 36 000 en France.

L'enjeu pour TOTAL :

Transformer un régime de retraite à points (L-441 code des assurances) fermé aux nouveaux entrants depuis 10 ans, concernant plus de 12 000 bénéficiaires en un régime de rentes viagères en euros.

La prestation d'Adding :

Analyse de la faisabilité, préconisation des solutions, calcul des engagements par tête pour valider les options de conversion, présentation des options aux instances représentatives du personnel, validation des supports de communication, interface entre l'entreprise et la compagnie d'assurance, suivi de la mise en place.

« Expert technique pour la conversion de notre régime de retraite, Adding nous a accompagné dans la conduite du changement. »

Jean-Remi Bur, Responsable des avantages sociaux et de la mobilité internationale, TOTAL Group



Vous avez sollicité Adding pour changer votre régime de retraite à points...

Jusqu'en 2013, TOTAL gérait un régime historique de retraite supplémentaire à points, fermé aux nouveaux entrants. Ce régime, dont le financement avait été externalisé auprès d'une compagnie d'assurance, était piloté par une commission de suivi paritaire. En outre, les éléments techniques d'équilibre ne permettaient plus d'envisager la revalorisation de rentes pour les allocataires ni des droits pour les actifs n'ayant pas encore liquidé leur retraite. Cette situation nous a conduits, en accord avec les partenaires sociaux, à réfléchir à sa transformation. Déjà expert conseil auprès du comité paritaire de suivi du régime, Adding s'est naturellement vu confier cette mission en tant qu'expert technique.

Comment adding vous a aidé dans cette conversion ?

Présent au sein du groupe de travail chargé de la transformation du régime, Adding a mené l'étude de faisabilité et préconisé plusieurs solutions en tenant compte des enjeux dans ses différentes composantes techniques, financières et sociales. Durant toute la phase de modélisation, Adding a fait preuve d'une grande pédagogie auprès des instances représentatives du personnel, en présentant les différentes hypothèses de manière à la fois experte et intelligible. Le groupe de travail a ensuite choisi les options de conversion d'après les hypothèses techniques validées en interne avec Adding. Leur équipe a également assuré l'interface entre la direction de l'entreprise et la compagnie d'assurance, et accompagné la conduite du changement jusqu'à l'accord sur la conversion et la clôture des comptes de l'ancien régime.

En quoi êtes-vous satisfait de leurs prestations et équipes ?

Nous connaissions déjà le professionnalisme et la compétence d'Adding. Dans ce cas précis, nous avons apprécié leur bonne compréhension des enjeux, pourtant complexes, et le sérieux de leur approche technique, même si leur expertise a été constamment challengée en interne par l'actuaire retraite du Groupe TOTAL. La qualité de leurs conseils et de leurs supports pédagogiques a également été un plus pour faciliter la compréhension des options proposées et finalement emporter l'adhésion du groupe de travail paritaire. Leur capacité à mener des analyses précises et des échanges techniques de haut niveau, et à assurer la coordination des travaux nous a enfin convaincu de leur confier un nouveau projet en matière de complémentaire santé.

[Lire la suite / Tous les témoignages](#)

► CHIFFRE

3,66 %

C'est le taux moyen de rendement des fonds généraux en 2014

Dans un environnement de taux obligataires toujours en baisse en 2014 (le TME perd plus de 140bp passant de 2.41% en décembre 2013 à 0.98% en décembre 2014), les fonds généraux de notre panel ont perdu seulement 11bp, la moyenne passant de 3,77% à **3,66%**.

[Lire l'article](#)

► AGENDA

Formations Adding, Paris 9^{ème}

Décryptage des mécanismes de santé et impacts du Contrat Responsable

Mardi 17 mars 2015 - 9h00 /13h00

Décryptage des mécanismes de prévoyance Niveau II

Mardi 7 avril 2015 - 9h00 /13h00

Les outils pour bien piloter l'Epargne salariale dans l'entreprise

Mardi 19 mai 2015 - 9h00 /13h00

[Programmes et inscription](#)

► EVENEMENT

Université Adding 2015

L'Université Adding est l'espace privilégié de rencontres et d'échanges entre DRH, C&B Managers, Directeurs Financiers et Risk Managers autour des problématiques de rémunération et d'avantages sociaux.

Rendez-vous du 25 au 27 mars en Italie, à Florence autour du thème :

«La mise en œuvre des contrats responsables va-t-elle conduire les entreprises à redéfinir leur stratégie Benefits ?»

[Programme et informations](#)